

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OFFRE



CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OFFRE (VERSION INTÉGRALE)

Ces conditions générales prévalent en cas de conflit ou d'incohérence avec toute autre communication, y compris toute publicité ou tout support promotionnel. Les instructions concernant l'inscription sont considérées comme faisant partie des conditions générales, et en participant à cette offre promotionnelle, tous les participants seront réputés avoir accepté les conditions générales et être liés par elles. Veuillez conserver une copie pour information.

Organisateur : Pringles International Operations SARL, 10, Chemin de Blandonnet, 1214 Vernier (Genève), Suisse.

Admissibilité

- 1) Ce jeu-concours s'adresse exclusivement aux personnes âgées de 18 ans ou plus, résidant en France métropolitaine.
- 2) Ce jeu-concours exclut les employés de Pringles International Operations S.à.r.l (« l'Organisateur »), leur famille immédiate, leurs sociétés affiliées, leurs distributeurs, leurs agents ou toute autre personne professionnellement liée à l'offre promotionnelle.
- 3) L'accès à Internet et un compte Facebook, Instagram ou Twitter sont requis.
- 4) Les participations sont limitées à une par personne et par jour. Toute personne tentant de contourner cette règle en utilisant d'autres identifiants, y compris, mais sans s'y limiter, en créant de multiples comptes Facebook, Instagram ou Twitter, sera disqualifiée. Les participations (groupées ou autres) provenant de professionnels, de groupes de consommateurs ou de tiers seront rejetées. S'il devient évident qu'un participant publie le même contenu à plusieurs reprises ou utilise un ou des ordinateurs pour contourner cette condition, par exemple en utilisant un « script », la « force brute » ou toute autre méthode automatisée, ses participations seront disqualifiées, et tout cadeau sera annulé.
- 5) 1 cadeau maximum par personne pour toute la durée de l'offre promotionnelle.

Période de l'offre promotionnelle

- 6) Cette offre promotionnelle débute le 30/05/2018 à 00 h 01 (heure d'été d'Europe centrale) et se termine le 29/06/2018 à 13 h 00 (heure d'été d'Europe centrale).

Conditions de participation

7) Les participants doivent prendre une photo ou réaliser une vidéo ou un GIF de leur célébration avec une boîte de Pringles puis la partager avec nous sur l'une des plateformes suivantes :

a. FACEBOOK - En publiant leur photo, vidéo ou GIF sur la page Facebook de Pringles France (@PringlesFR) dans la section réservée aux commentaires d'une publication promotionnelle Pringles Celebration Academy

OU

b. TWITTER - En publiant leur photo, vidéo ou GIF avec le hashtag #PringlesAcademy

OU

c. INSTAGRAM - En publiant leur photo ou vidéo avec le hashtag #PringlesAcademy

Les vidéos ne doivent pas dépasser 30 secondes.

9) Les Participants qui ne fournissent pas leurs coordonnées correctement ou qui utilisent les coordonnées d'autrui seront disqualifiés, à la discrétion de l'Organisateur.

10) Pour que leurs participations soient acceptées, les participants doivent avoir un profil Facebook, Instagram ou Twitter public. Les profils privés qui participent ne sont pas visibles et ne peuvent donc pas être acceptés.

11) De nombreux facteurs indépendants de la volonté de l'Organisateur peuvent interférer avec le fonctionnement de Facebook, Instagram et/ou Twitter. L'Organisateur ne garantit donc pas un accès continu, ininterrompu ou sécurisé à ces plateformes.

12) Les participations incomplètes, illisibles, mal acheminées ou tardives seront rejetées. La preuve d'envoi ne sera pas acceptée comme preuve de livraison. L'Organisateur décline toute responsabilité pour les participations en retard, incomplètes ou perdues pour des raisons techniques ou autres.

13) Seules les participations uniques seront acceptées. Toute personne tentant de participer en utilisant le même contenu sur Facebook, Instagram ou Twitter plus d'une fois sera disqualifiée.

14) L'Organisateur surveille les réponses à cette offre promotionnelle, et si les réponses ou les publications antérieures d'un participant sont ou pourraient être considérées comme

irrespectueuses envers les autres membres de la communauté Facebook ou Twitter, ou contiennent tout élément susceptible d'offenser ou de perturber, le participant sera disqualifié à la seule discrétion de l'Organisateur. En tant que participant à l'offre promotionnelle, votre utilisation sur Facebook ou Twitter est soumise aux conditions générales suivantes :

Facebook : <https://www.facebook.com/terms>

Twitter : <https://twitter.com/fr/tos>

Instagram : https://help.instagram.com/581066165581870?helpref=page_content

15) Les participations seront considérées comme non valides si toute publication :

- a. inclut des contenus diffamatoires, malveillants, indécents ou inappropriés ;
- b. enfreint ou viole les droits d'un tiers, y compris mais sans s'y limiter, le droit de propriété, le droit d'auteur, les marques déposées, les brevets, les logos, les droits de licence, les droits de publicité ou la confidentialité, ainsi que tout autre droit de propriété intellectuelle ou toute autre exigence relative à la législation en vigueur ;
- c. contient le nom, la photo ou les propos de toute personne sans son autorisation expresse ;
ou
- d. selon l'opinion raisonnable de l'Organisateur, entraîne une offense grave ou généralisée (en tenant compte des opinions ou des normes de la communauté prévalente).

16) En prenant part à cette offre promotionnelle, les participants autorisent l'Organisateur à utiliser, reproduire, modifier, adapter, publier ou montrer le contenu susmentionné à des fins promotionnelles, sur tout média, sans aucune compensation, pour une période allant jusqu'à un an à compter de la date de participation. Les participants conservent le droit d'auteur. Le nom du participant sera mentionné à chaque utilisation.

Les participants certifient que les contenus ne contiennent aucun élément protégé par le droit d'auteur, sont leurs œuvres originales et n'ont pas été copiés, en intégralité ou en partie, sur un tiers, et qu'ils ont plein pouvoir pour accorder ces droits. Les participants garantissent également que toute personne représentée a donné son autorisation expresse et/ou que tout enfant (moins de 18 ans) a le consentement des parents ou du tuteur.

Cadeaux

17) Il y a 11 cadeaux à gagner au total (voir les détails ci-dessous). Les gagnants seront sélectionnés selon des critères d'évaluation (voir clause 29) par un organisme de vérification indépendant.

18) Les cadeaux comprennent :

a. 1 Pack Home Cinéma qui inclut : un téléviseur Smart TV 4K Ultra HD de 49 pouces, un lecteur Blu-ray et DVD, une barre de son, une tablette Samsung et un casque audio sans fil Sony.

b. 10 eChèques-cadeaux Amazon d'une valeur de 10 € chacun

19) Aucune contrepartie financière ou remboursement n'est disponible, sauf accord contraire entre l'Organisateur et le gagnant. Toutefois, en cas de circonstances indépendantes de la volonté de l'Organisateur, ce dernier se réserve le droit de remplacer un cadeau par un cadeau similaire de valeur égale ou supérieure.

20) Les fournisseurs des cadeaux ni ne sponsorisent ni ne participent à cette promotion et à l'attribution des cadeaux.

Livraison des cadeaux

21) Sauf accord écrit contraire de la part de l'Organisateur, ou dans le cas où des restrictions spécifiques liées à l'âge ne le permettraient pas dans le pays, les Cadeaux pourront uniquement être attribués directement aux gagnants. Les noms ne peuvent pas être modifiés.

22) Il est de la responsabilité des gagnants de fournir des coordonnées correctes et à jour au moment de l'acceptation du cadeau pour que celui-ci puisse être traité. L'Organisateur ou son agence de traitement déclinent toute responsabilité au cas où les gagnants ne fourniraient pas d'informations correctes, ce qui empêcherait l'acceptation du cadeau.

23) Sauf accord contraire, les cadeaux ne sont pas cessibles. Aucun autre cadeau ne sera disponible en totalité ou en partie, et aucune contre-valeur pécuniaire ne sera proposée, sauf dans le cas d'événements indépendants de la volonté de l'Organisateur, auquel cas l'Organisateur se réserve le droit de remplacer ce cadeau par un cadeau de valeur égale ou supérieure.

24) Ni l'Organisateur ni ses sociétés affiliées, partenaires ou employés ne seront tenus responsables par les gagnants de toute responsabilité, réclamation, cause d'action pour toute blessure et/ou dommage personnel, de vol ou perte subi en lien avec cette offre promotionnelle, sauf en cas de négligence de la part de l'Organisateur ou de ses sociétés affiliées, partenaires et employés.

25) L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de correspondance, réclamation ou participation mal acheminée, corrompue, incorrectement soumise, incomplète ou tardive, qu'elle soit due à une erreur, une omission, une altération, une falsification, une suppression, un vol, une destruction, une interruption de transmission, une défaillance de communication ou autre.

26) L'Organisateur décline toute responsabilité concernant tout produit ou service tiers.

Pack Home Cinéma

27) Pour la livraison du cadeau, prévoyez jusqu'à 90 jours à compter de l'acceptation du cadeau et de la communication des informations demandées. Le cadeau sera envoyé par voie postale à l'adresse fournie au moment de la demande.

eChèques-cadeaux Amazon

28) Les gagnants recevront un lien vers Amazon, où ils pourront utiliser l'eChèque-cadeau (d'une valeur de 10 €) pour tout achat sur Amazon.com.

Sélection et notification des gagnants

29) Durant la durée de l'offre promotionnelle, un organisme de vérification indépendant évaluera les participations sous **10 jours ouvrables** à compter de la fin de la période de l'offre promotionnelle, selon les critères suivants :

a. Créativité

b. Humour

c. Références au football

30) Les gagnants (à titre provisoire sous réserve de validation) seront informés par message privé sur Facebook, Instagram ou Twitter à la fin de la période de l'offre promotionnelle, sous **3 jours** à compter de la décision, et il leur sera demandé de fournir leurs coordonnées afin de procéder à l'envoi du cadeau.

31) Si l'un des gagnants provisoires ne répond pas sous 12 heures suivant le contact initial, son cadeau sera proposé à un gagnant de réserve.

32) Les 11 (onze) meilleurs participants se verront remettre un cadeau. Le grand gagnant recevra un Pack Home Cinéma, et les 10 autres gagnants recevront chacun un eChèque-cadeau Amazon.

Pack Home Cinéma

33) Les 2 meilleurs participants, tels que sélectionnés par l'organisme de vérification indépendant, seront contactés dans les 3 jours à compter de la décision. Ces participants devront accepter d'être départagés par un vote public qui aura lieu sur Facebook et Twitter. Aucun vote n'aura lieu sur Instagram. Cependant, les participations via Instagram seront admissibles pour le vote.

34) Les 2 meilleurs participants, tels que sélectionnés par l'organisme de vérification indépendant, doivent donner leur consentement pour que la photo, la vidéo ou le GIF avec lequel ils ont participé soit utilisé comme support marketing et soit publié publiquement sur Facebook et Twitter, ce sous 12 heures suivant le contact initial via message privé sur Facebook, Instagram ou Twitter. En cas d'absence de réponse de leur part, leur participation au vote sera proposée à un participant de réserve.

35) Le public peut voter en cliquant sur une icône de réaction Facebook pour le participant de leur choix, sur la publication promotionnelle Facebook, ou via le sondage dans la story Twitter. Le public pourra voter pendant 7 jours. Le vote déterminera quel participant remportera le Pack Home Cinéma.

36) Le participant ayant obtenu le plus grand nombre de votes sur Facebook et Twitter recevra le Pack Home Cinéma en cadeau. Le participant ayant obtenu le moins de votes recevra un eChèque-cadeau Amazon d'une valeur de 10 €.

eChèques-cadeaux Amazon

37) Les 9 autres meilleurs participants, tels que sélectionnés par l'organisme de vérification indépendant, recevront un eChèque-cadeau Amazon d'une valeur de 10 €.

38) Les gagnants doivent confirmer leurs coordonnées sous 28 jours suivant le contact initial auprès de l'agence de traitement de l'Organisateur. S'ils ne confirment pas leurs coordonnées dans les 28 jours, leur cadeau sera remis à un gagnant de réserve

Livraison des cadeaux

39) L'Organisateur ou son agence de traitement déclinent toute responsabilité pour toute suppression ou modification de tout élément du cadeau ou ayant été réservé par le biais de

l'agence de traitement aux frais du gagnant. Si cela venait à se produire, l'agence de traitement fera son possible pour proposer une solution alternative acceptable.

40) Tous les arrangements sont proposés à la discrétion de l'Organisateur et de l'agence de traitement.

41) Toute modification que le gagnant souhaiterait apporter une fois la réservation confirmée est à la discrétion de l'Organisateur et peut entraîner des frais de traitement de la part du fournisseur concerné.

Généralités

42) L'Organisateur n'est pas responsable des actes ou des manquements des fournisseurs tiers, mais s'efforcera de résoudre tout problème pouvant survenir.

43) La décision de l'Organisateur concernant tout aspect relatif à l'offre promotionnelle est définitive.

44) Si, pour quelque raison que ce soit, tout aspect de cette offre promotionnelle ne peut fonctionner comme prévu, y compris en raison d'une infection par un virus informatique, d'une panne de réseau, d'un bug, d'une falsification, d'une intervention non autorisée, d'une fraude, d'une défaillance technique ou de toute autre cause hors du contrôle de l'Organisateur susceptible de corrompre ou d'affecter l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement de cette offre promotionnelle, l'Organisateur peut, à son entière discrétion, modifier ou suspendre l'offre promotionnelle ou disqualifier les participations concernées. Si un acte, une omission, un événement ou une circonstance survient qui échappe au contrôle raisonnable de l'Organisateur et qui l'empêche de se conformer à ces conditions générales, l'Organisateur ne sera pas tenu responsable de tout manquement ou retard dans l'exécution de ses obligations.

45) L'Organisateur se réserve le droit de mener des vérifications sur tous les participants, y compris, mais sans s'y limiter, demander l'adresse et des informations sur l'identité du gagnant (qui devra fournir les informations sous 7 jours), refuser d'attribuer un cadeau ou annuler le droit au cadeau et/ou refuser une participation supplémentaire à l'offre promotionnelle et disqualifier le participant lorsqu'il existe des motifs raisonnables de croire qu'il y a eu une violation des présentes conditions générales ou de toute instruction faisant partie des conditions de participation à cette opération promotionnelle, ou lorsqu'un participant a obtenu un avantage injuste lors de sa participation ou a gagné par des moyens frauduleux.

46) L'Organisateur et ses agences et sociétés associées ne pourront être tenus responsables de toute perte (y compris, sans s'y limiter, de pertes indirectes, spéciales ou consécutives, ou de pertes de profit), de toute dépense ou de tout dommage subi (résultant ou non de la négligence de toute personne) dans le cadre de cette offre promotionnelle ou à la suite de l'acceptation ou de l'utilisation du cadeau, à l'exception de toute responsabilité qui ne peut être exclue par la loi (y compris les blessures corporelles, le décès et la fraude), auquel cas cette responsabilité est limitée au minimum autorisé par la loi.

47) Cette offre promotionnelle n'est en aucun cas parrainée, approuvée ou administrée par, ou associée à, Facebook, Instagram ou Twitter. En participant à cette offre promotionnelle, tous les participants acceptent qu'ils n'aient aucun droit envers Facebook, Instagram ou Twitter. En participant à cette offre promotionnelle, tous les participants exonèrent Facebook, Instagram et Twitter de toute responsabilité.

48) Cette offre promotionnelle est régie par le droit français, et tous les participants sont soumis à la compétence exclusive des tribunaux français.

Protection des données

49) L'Organisateur n'utilisera les données personnelles fournies par le participant que dans le cadre du traitement administratif de l'offre promotionnelle, y compris la communication de ces données à l'agence de traitement, et à aucune autre fin, sauf s'il a le consentement du participant. La confidentialité des données personnelles des participants sera à tout moment protégée, conformément à la politique de confidentialité de l'Organisateur, consultable sur <https://www.pringles.com/fr/privacy-policy.html>. Les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification de leurs données personnelles qu'ils peuvent exercer en envoyant une demande sur www.pringles.com/fr/contact-us.html.

50) En prenant part à cette offre promotionnelle, les participants consentent à l'utilisation de leurs données personnelles telle que décrite ici.

51) Les données nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée. Tous les participants à l'offre disposent, en application de cette loi, d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou suppression doit être adressée à

OFFRE PRINGLES « Pringles Celebration Academy »
Kellogg's - Service Conseil Consommateurs
Immeuble Neptune
1, rue Galilée
93160 Noisy-le-Grand

52) Toute information recueillie sur les participants dans le cadre de cette offre promotionnelle sera traitée de manière confidentielle, conformément à la politique de confidentialité de Kellogg's http://www.kelloggs.fr/fr_FR/privacy-policy.html.

53) Si vous avez des questions, vous pouvez contacter notre Service Conseil Consommateurs :

Par téléphone : 0800 806 609 (service et appel gratuits)

Par courrier :

Kellogg's - Service Conseil Consommateurs
Immeuble Neptune
1 rue Galilée
2 93160 NOISY LE GRAND

FOIRE AUX QUESTIONS

Généralités

En quoi consiste l'offre promotionnelle ?

Nous te donnons une chance de gagner un Pack Home Cinéma en partageant une photo, une vidéo ou un GIF de ta célébration avec une boîte de Pringles sur Facebook, Twitter ou Instagram. Consulte la section « Participation » ci-dessous pour découvrir les modalités détaillées de participation sur chacune de ces plateformes.

Quel âge faut-il avoir pour pouvoir participer ?

Cette offre promotionnelle est réservée aux participants âgés d'au moins 18 ans.

Combien de temps dure l'offre promotionnelle ?

L'offre promotionnelle principale se terminera le 29/06/2018 à 13 heures (heure d'été d'Europe centrale).

Dans quels pays cette offre promotionnelle est-elle disponible ?

Cette offre promotionnelle est disponible en France. Tu ne peux participer que si ton adresse est en France.

Participation

Comment puis-je participer sur Facebook ?

Connecte-toi à ton compte Facebook et partage une photo, une vidéo ou un GIF de ta célébration avec une boîte de Pringles, dans la section réservée aux commentaires de l'une des publications promotionnelles Facebook Pringles Celebration Academy.

Comment puis-je participer sur Twitter ou Instagram ?

Connecte-toi à ton compte Twitter ou Instagram et importe une photo, une vidéo ou un GIF de ta célébration avec une boîte de Pringles en utilisant le hashtag #PringlesAcademy

Si ma publication sur Twitter ou Instagram n'inclut pas le hashtag #PringlesAcademy, puis-je le rajouter par la suite en modifiant la publication ?

Oui, à condition de modifier la publication avant la date de fin de l'offre promotionnelle.

Combien de fois puis-je participer et gagner ?

Les participations sont limitées à une par personne par jour. Pour chaque participation, la photo, la vidéo ou le GIF doit être visiblement différent des autres, et tu ne pourras gagner qu'un seul cadeau.

Quelle est la durée maximale pour ma vidéo ?

La vidéo ne doit pas dépasser 30 secondes.

Dois-je acheter une boîte de Pringles ?

Non, il n'y a pas l'obligation d'acheter une boîte de Pringles pour participer à cette offre promotionnelle.

Comment les gagnants seront-ils sélectionnés ?

Une fois la période de l'offre promotionnelle terminée, toutes les participations seront évaluées par un organisme de vérification indépendant sous 10 jours ouvrables. Toutes les participations seront évaluées selon les critères suivants :

- a. Créativité
- b. Humour
- c. Références au foot

Les 11 meilleurs participants recevront un cadeau. Les 2 meilleurs participants doivent donner leur accord pour l'utilisation de leur photo, vidéo ou GIF dans le cadre d'un vote public, ce dans les 12 heures suivant le contact initial via message privé sur Facebook, Twitter ou Instagram. En cas d'absence de réponse dans ce délai, le cadeau sera remis à un autre participant.

Le meilleur participant (celui ayant obtenu le plus grand nombre de votes) recevra un Pack Home Cinéma, et les dix autres recevront un eChèque-cadeau Amazon d'une valeur de 10 €.

Comment fonctionne le vote public ?

Le public peut voter soit :

- A) En cliquant sur une icône de réaction Facebook pour le participant de leur choix sur la publication promotionnelle Facebook
soit
- B) En utilisant le sondage promotionnel sur Twitter

Le public pourra voter pendant 7 jours. Le vote déterminera quel participant remportera le Pack Home Cinéma.

Le participant ayant obtenu le plus grand nombre de votes sur Facebook et Twitter recevra le Pack Home Cinéma en cadeau. Le participant ayant obtenu le moins de votes recevra un eChèque-cadeau numérique Amazon d'une valeur de 10 €.

Les cadeaux

Quels sont les cadeaux ?

Il y a 2 types de cadeaux à gagner :

- a. 1 Pack Home Cinéma
Comprend : un téléviseur Smart TV 4K Ultra HD de 49 pouces, un lecteur Blu-ray et DVD, une barre de son, une tablette Samsung et un casque audio sans fil Sony.
- b. 10 eChèques-cadeaux Amazon d'une valeur de 10 € chacun
Chaque eChèque-cadeau pourra être utilisé pour tout achat sur amazon.com pour une valeur de 10 €.

Combien de cadeaux sont proposés ?

Il y a 1 Pack Home Cinéma et 10 eChèques-cadeaux Amazon à gagner.

Notification du gagnant et réception du cadeau

Pack Home Cinéma : Comment saurai-je si j'ai gagné ?

Les gagnants provisoires seront informés par message privé sur la plateforme sur laquelle ils ont participé à l'opération promotionnelle (Facebook, Twitter ou Instagram), sous 3 jours à compter de la décision. Sur Facebook, un message sera également publié sous les publications des gagnants. Si tu es l'un des gagnants provisoires, assure-toi de répondre aux messages de l'Organisateur sous 12 heures suivant le contact initial. Sans réponse de ta part, le cadeau sera remis à un autre participant.

eChèques-cadeaux Amazon : Comment saurai-je si j'ai gagné ?

Les gagnants seront informés par message privé sur la plateforme sur laquelle ils ont participé à l'opération promotionnelle (Facebook, Twitter ou Instagram), sous 7 jours à compter de leur participation. Sur Facebook, les gagnants recevront également un message sous la publication avec laquelle ils ont participé. Si tu es l'un des gagnants, assure-toi de répondre aux messages de l'Organisateur sous 12 heures suivant le contact initial. Sans réponse de ta part, le cadeau sera remis à un autre participant.

Que se passe-t-il si je ne suis pas en mesure d'accepter le cadeau ?

Si tu n'es pas en mesure d'accepter le cadeau, aucune contrepartie financière ou aucun prix de substitution n'est possible.

J'ai gagné un eChèque-cadeau Amazon. Comment vais-je le recevoir ?

Si tu es l'un des gagnants, tu recevras un message privé sur la plateforme sur laquelle tu as participé, où il te sera demandé de confirmer ton nom et ton adresse e-mail. Tu recevras ensuite à l'adresse e-mail fournie un lien vers Amazon, où tu pourras utiliser l'eChèque-cadeau (d'une valeur de 10 €) pour tout achat sur Amazon.com.

J'ai gagné le Pack Home Cinéma. Comment vais-je le recevoir ?

Si tu es le gagnant, tu recevras un message privé sur la plateforme sur laquelle tu as participé, où il te sera demandé de confirmer ton nom, ton adresse postale et ton adresse e-mail. Le cadeau te sera envoyé par voie postale à l'adresse fournie. La livraison de ton cadeau peut prendre jusqu'à 90 jours, mais nous ferons notre possible pour le livrer le plus rapidement possible.

D'autres questions ?

Tu peux contacter le service Assistance de Kellogg's en appelant le 0800 941 466 entre 9 h et 17 h du lundi au vendredi à l'exception des jours fériés. Tu peux également contacter notre Service Conseil Consommateurs sur www.pringles.com/fr/contact-us.html.

